



NOS HONORAIRES

▪ Les transactions : La vente de biens

Notre mission de mise en vente d'un bien comprend les étapes suivantes :

- Analyse du secteur géographique
- Audit du bien et de sa concurrence
- Estimation et avis de valeur des locaux
- Mise en place de la stratégie de commercialisation (animation du processus commercial, visites, rapport et suivi de commercialisation)
- Négociation des offres
- Accompagnement jusqu'à la signature

Nos honoraires de vente à la charge de l'acquéreur :

Prix de vente initial	Honoraires TTC 25 km de l'agence	Honoraires TTC France entière
< 50 000 €	4 500 €	5 500 €
50 000 € - 100 000 €	6 500 €	8 500 €
100 000 € - 150 000 €	7 500 €	9 500 €
150 000 € - 200 000 €	8 500 €	10 500 €
200 000 € - 250 000 €	9 500 €	11 500 €
250 000 € - 300 000 €	10 500 €	13 500 €
300 000 € - 400 000 €	11 500 €	15 500 €
> 400 000 €	3,5 %	4,5 %

▪ La gestion locative de votre patrimoine

Nous prenons en main vos biens et défendons vos intérêts :

- Suivi du locataire, gestion quotidienne et réponse à ses demandes
- Encaissement des loyers et charges, révision du loyer, régularisation des charges
- Remise en location au départ du locataire
- Rédaction de bail (Habitation, commercial, civil, dérogatoire, professionnel)

- Gestion des contentieux
- Signature électronique
- Proposition d'assurance multirisque

Honoraires	Habitation	Local professionnel
Gestion locative	7 % TTC des encaissements	5,5 % HT des encaissements
Remise en location	18 % TTC du loyer annuel	15 % HT du loyer annuel
Rédaction et négociation de bail	120 € TTC	350 € HT
Etat des lieux	120 € TTC	250 € HT

▪ **La gestion technique des bâtiments**

La mission de gestion technique comprend :

- Visites du bâtiment et des installations techniques ;
- Entretien du bâtiment dans le cadre du budget annuel de fonctionnement approuvé par le propriétaire ;
- Gestion du budget annuel des charges d'entretien et de maintenance du bâtiment ;
- Paiement pour le compte du mandant des factures d'entretien du bâtiment ;
- Appel des charges auprès du mandant dans le cas de charges non récupérées, de surfaces vacantes, ou pour les honoraires de missions particulières ;
- Reddition et régularisation annuelle des charges de l'immeuble ;
- Rédaction d'un compte rendu annuel de gestion comptable destiné au mandant ;
- Relations avec les locataires pour tout problème d'ordre technique ;
- Rédaction des déclarations de sinistres relevant de la police multirisque ;
- Transmission au mandant des informations relatives à la vie du bâtiment ;
- Proposition au propriétaire de travaux d'amélioration ;

Honoraires	Habitation	Local professionnel
Gestion technique	300 € TTC / lot / an	200 € HT / lot / an
Suivi des travaux au-delà du budget	5 % TTC du montant des travaux	4 % HT du montant des travaux

Le Chêne

Erwan de Fraissinette – contact@lechene.ovh - 06 99 57 09 05

180 rue du glacier 39190 COUSANCE

SAS au capital de 5 000 €, RCS de Lons le Saunier n°939 679 825

Carte des professionnels de l'immobilier n°CPI3901202500000001